

l'hommage en personne & de recevoir celui des Etats du Fief; ensuite, par un crime infamant, par sa mort civile, par la cession criminelle de la Courlande au Prince George de Holstein; enfin par l'entreprise plus criminelle encore de se rétablir dans le Fief, sans s'adresser au Seigneur Suprême, mais avec le secours de troupes étrangères, & d'en vouloir chasser le fils du Roi solennellement investi par Sa Majesté.

Le fidèle ami de Biron, Simolin, n'a pas manqué de le seconder par son entreprise, par des Lettres circulaires, dans lesquelles il signifie à la Noblesse de Courlande les volontés de sa Souveraine, comme si cette Noblesse relevoit de l'Empire de Russie, & lui déclare, que l'Impératrice a résolu de rétablir Biron dans le Duché, & qu'elle promet toute sa protection à ceux qui se conformeront à ses vûes, & menace de son indignation quiconque osera s'y opposer.

Le Sr. de Simolin ne rougit pas de couvrir de pareilles entreprises du prétexte de maintenir la Religion & les Libertés des Courlandois; comme si ces objets précieux & sacrés étoient en danger de la part du Roi & de la République, ou de S. A. R. le Duc Charles. Il a notifié de même au Magistrat de *Mittau* que l'Impératrice, reconnoissant Ernest-Jean Biron pour vrai & légitime Duc de Courlande & de Sémigalle, avoit résolu de le rétablir dans ces deux Duchés, & il a ordonné à ce Magistrat de faire les préparatifs nécessaires pour l'entrée publique du Duc qu'il prétend lui donner: mais, le Magistrat se refusant à une démarche si contraire à son devoir, le Sr. de Simolin l'y a contraint par une exécution militaire. Et, ce qui forme sans doute un attentat plus criant encore contre les droits & l'indépendance de la Couronne & de la République de Pologne, le même Conseiller de Simolin, après l'entrée de Biron à *Mittau*, s'est rendu le 26. de Janvier chez les Conseillers Suprêmes & leur a enjoint, au nom de l'Impératrice & sous les plus fortes menaces, de ne plus faire aucun acte d'autorité ou de gouvernement au nom de S. A. R., mais d'y employer uniquement le nom d'Ernest-Jean leur seul & légitime Duc. Celui-ci a osé donner les mê-